



PV Comité d'accompagnement Bee Wallonie - 14-03-18

Présent(e)s : Michel Bierna, Etienne Bruneau, Jean-Marc Cheval, Jocelyne Collard, Michel De Proft, Noémie El Agrebi, Agnès Fayet, Catherine Généreux, Louis Hautier, Julien Jeuniaux, André Jusseret, Jean Laroche, Maximilien de Nève, Layla Saad, Noa Simon.

Excusé(e)s : Agnès Beulens, Albert Maréchal, Claude Saegerman, Sabine Solvyns, Joëlle Vandersteen.

Absent(e)s : Etienne Branquart, Aurélie Charlier, Henry Nolf.

La réunion débute à 9h41. Jean-Marc Cheval introduit la séance. Aucune remarque n'a été formulée par écrit à propos du PV de la dernière réunion. Maximilien de Nève pose une question par rapport à la division périodique du projet (position des réunions dans l'année). Il s'interroge aussi sur l'absence de rapport de synthèse pour toute l'année 2017. Jean-Marc Cheval répond que le rapport de synthèse des activités et résultats sera rédigé dans les mois qui viennent. Quant à l'organisation périodique du suivi du projet, en théorie il s'agit d'un découpage quadri-trimestriel mais les dates sont fixées aussi en fonction des périodes de l'année (juillet-aout est peu propice aux réunions par exemple). Etienne Bruneau ajoute que dès la première réunion il y a eu un retard de 4 mois. Le retard s'est ensuite accumulé. Par coutume, les rapports sont faits sur les inter-réunions. Pour Maximilien de Nève, les rapports devraient respecter le découpage 3 x 4 mois pour faciliter le suivi (activités, budget) d'un projet. Layla résume la pensée de Maximilien de Nève en disant que le chronogramme prévisionnel devrait davantage coller avec les rapports. Il faudrait donc adapter le chronogramme prévisionnel (indicateurs / différentes tâches) tout en sachant qu'il est difficile de le respecter. Noa ne voit

pas ce que cela ajoutera de colorer un chronogramme. Des données chiffrées devront être fournies en termes d'affectation des tâches.
Aucune remarque n'est faite concernant l'ordre du jour.

Point 2 - Rapport d'activités du volet 2 (Louis Hautier et Noa Simon)

Monitoring des dépérissements et suivi des pertes hivernales

Noa indique que 6 balances avec capteurs de températures internes ont été achetées. Par ailleurs des capteurs de température internes ont été ajoutés à toutes les ruches équipées de balances du réseau existant. Proposition : le réseau de balance est complété là où il en manque en Wallonie ou les 6 balances supplémentaires servent des projets de recherche (lobees et Beesyn), choix que Noa préconise. André Jusseret pose une question sur les balances et se demande quand est fait le relevé des données. Etienne Bruneau répond : globalement, c'est Carine Massaux qui fait une vérification tous les 15 jours et envoie un message aux apiculteurs chez lesquels elle constate des bizarreries pour vérifier les raisons de l'anomalie. Il est toujours possible de contacter Carine pour signaler une anomalie constatée. J.M.Cheval précise que ces balances fonctionnent dans le cadre du Programme Miel et pas de Bee Wallonie. Noa va présenter 2 projets de recherche dans lesquels ces balances pourraient être affectées. Il propose que l'affectation des balances se fasse après cette présentation. Pour le suivi des pertes hivernales, un article a été écrit qui reprend les données de l'an 2017. Il est disponible pour toutes les revues qui en feraient la demande. Noa présente la carte des mortalités. Le questionnaire 2018 est en ligne. Le travail a été fait en collaboration avec l'Université de Gand. L'outil de sondage a été changé et permet plus de souplesse. Louis précise que le questionnaire a été harmonisé en Flandre et en Wallonie. A l'avenir il serait important que chaque participant puisse recevoir un rapport individuel. Le rapport individuel pourrait comprendre la mortalité individuelle, celle de plusieurs niveaux géographiques (commune, province, région, Belgique), occupation des sols et donnée météo. Catherine Généreux demande depuis quand sont disponibles les données COLOSS. Pour la Belgique, Kim N'Guyen a participé en 2009-2010. Puis il y a eu une interruption. Nous avons repris en 2015 mais le questionnaire n'était pas encore assez affiné. Il est difficile d'établir des comparaisons de données sur des questionnaires qui n'ont pas été construits sur la même méthodologie. COLOSS, existe depuis 2014 et certaines données sont comparables depuis 2016. Il y a eu plusieurs approches pour évaluer les pertes hivernales : il y a des enquêtes volontaires comme COLOSS et Epilobee avec enquêtes épidémiologique de terrain (hiver 2013). Et l'AFSCA a démarré Healthy Bee.

J.M. Cheval : Dans le cadre du dénombrement des ruches imposé par l'UE, 125 ruchers sont visités. La formalisation d'un questionnaire permettrait d'obtenir des données pertinentes au fil des ans.

M.de Nève : quel est le taux de participation au questionnaire COLOSS en Wallonie ?

Noa Simon: bonne participation. Tous les pays essaient d'avoir un minimum de 5%. Nous sommes à 7-8%.

Noémie El Agrebi : Il serait peut-être pertinent de respecter la répartition des apiculteurs : 2/3 Flandre et 1/3 Wallonie. Mathématiquement il y a moyen de faire une pondération.

Noa Simon: c'est un questionnaire volontaire. Il est prévu de tenir compte de cette répartition dans l'analyse statistique. Un facteur de pondération est prévu par le statisticien.

Louis Hautier : cela concerne aussi les apiculteurs dont les ruches sont en bonne santé.

Noa Simon : le questionnaire a été amélioré et simplifié cette année. La date butoir pour remplir le formulaire est le 30 avril.

Suivi sanitaire

Noa Simon : les appels concernent surtout le danger des CIPAN, la guidance vétérinaire, etc.

Le vétérinaire doit toujours donner un DAF (document d'administration et fourniture), indépendamment du fait que le produit est autorisé ou pas. Il faut les garder 5 ans. Le vétérinaire privé peut demander des frais. Le document ne coûte pas. Ce qui coûte c'est le service.

Etienne : le vétérinaire demande une prestation ou a un pourcentage sur le médicament. Il y a d'énormes différences entre les vétérinaires.

Lutte contre le frelon asiatique

Louis Hautier : Retour sur le piégeage VétoPharma.

Le piège n'est pas sélectif. Il faut éviter le piège VétoPharma. Ex. 5 espèces de bourdons dont *Bombus hortorum* (sur la liste rouge). C'est contre-productif : des femelles fondatrices sont piégées.

Le piège bouteille sera testé. Peu de données en France sur sa sélectivité.

Etienne Bruneau : il y a de nouveaux pièges avec des grilles à reines avec des sorties de plusieurs diamètres sur le côté. Le diamètre de l'embout permet à *Velutina* de passer mais pas *Crabo*.

Noa Simon : On pourrait tester aussi les pièges coréens.

Louis Hautier : Pour le piégeage de printemps, pas encore de clarté sur l'efficacité. L'objectif des pièges est de capturer les fondatrices. C'est du contrôle.

Michel De Proft : Il y a aussi un problème de densité des fondatrices qui s'auto-régulent en phase d'invasion. Mais nous n'en sommes pas là.

Louis Hautier: Sur la technique de neutralisation. Parfois compliqué. Exemple d'une technique avec un pistolet envoyant des billes d'insecticides pour intervenir dans certains sites où il est difficile d'intervenir avec une perche.

Michel De Proft : Attention ! Il faut parler par l'homologation (produit + méthode). Il n'y a pas une technique qui convient à tous les types de nids. Le drone ne convient pas partout. Idem pour la perche (jusqu'à 30 m). Certains nids sont inaccessibles.

Jean-Marc Cheval : Pour information, une prolongation de l'utilisation d'une partie de la subvention 2017 a été autorisée.

Louis Hautier : 2 séances d'information les 23 (communes, pompiers et désinsectiseurs) et 24 mars (apiculteurs).

Jean-Marc Cheval : On est en train d'organiser la lutte contre le frelon asiatique. C'est le DNF qui s'en chargera. On imagine un financement via des fonds privés à charge du secteur (rétrocession d'une quote-part sur la cotisation versée par les apiculteurs aux sections). Ce fond serait géré par le secteur lui-même et le DNF

facturerait à ce moment-là le coût des prestations au secteur. Cela a-t-il un sens ? Est-ce réaliste ?

Louis Hautier : il faut remettre les choses dans le contexte. Dès qu'un nid est détecté, grâce à ce fond il pourrait être détruit directement. La commune le détecte, le signale et un désinsectiseur est envoyé.

Michel DeProft: Ce n'est pas que les ruches qui intéresse le frelon asiatique : c'est toute l'entomofaune.

Jean-Marc Cheval : c'est surtout l'apiculture qui est impacté.

Michel De Proft: Si on ne finance pas correctement le financement de la destruction des nids, il est possible que certains ne soient pas signalés.

Michel Bierna : Qui va gérer ces fonds ?

Jean-Marc Cheval: Fonds privé sur base volontaire. L'administration ne peut pas le faire.

Maximilien De Nève : La mutualisation des fonds est compréhensible. Elle se fait dans d'autres élevages. C'est une bonne idée en soi mais comment cela va-t-il être perçu par les apiculteurs ? C'est toujours lié à l'enregistrement : certains vont payer et pas les autres. C'est réaliste si c'est équitable. C'est lié au dénombrement, à l'identification des acteurs.

Etienne Bruneau : on part sur l'idée d'un fond sanitaire, qui est fait sur base de maladies non fréquentes. Ici, c'est un autre cas puisqu'il y a des chances que le frelon soit répandu largement avec une certaine densité. On n'est pas dans le cas d'une assurance...

Michel Bierna : Et le frelon n'est pas spécifique à l'abeille mellifère.

Etienne Bruneau : c'est un prédateur de l'entomofaune en général.

Michel de Proft : Je suis naturaliste, je suis impacté aussi.

Etienne Bruneau: 2/3 euros par apiculteur. Dans le Sud de la France, c'est 1 nid par rucher. On est avec des coûts de 200 euros par apiculteur. Cela ne passera pas du tout au niveau du secteur.

Jean-Marc Cheval : Le secteur public ne peut pas prendre en charge les coûts de destruction.

Noa Simon : En Espagne, même dans les écoles on trouve des nids de frelons asiatiques ; C'est un problème de santé publique, général.

Michel De Proft : Les flamands n'ont pas été informés et sensibilisés. On va être dépassés par le Nord.

Louis Hautier: En France, ça part un peu dans tous les sens.

André Jusseret: C'est un frein de demander les noms et adresses des apiculteurs. Ils ne veulent pas être dans les bases de données.

Michel De Proft : Le réflexe de ne pas se faire enregistrer va jusqu'au point que certains apiculteurs ne signalent pas des nids. Il faut essayer de conscientiser tout le monde, toute la population.

Etienne Bruneau : Je suis d'accord avec Maximilien pour dire que tous les apiculteurs devraient être recensés mais si on annonce une chose pareille, du jour au lendemain, c'est encore 2/3 des apiculteurs qui vont disparaître. Je ne vois pas comment faire passer un message pareil. Il faut trouver une autre solution et ne surtout pas présenter ça comme ça au secteur lors des journées d'information.

Jean-Marc approuve.

Louis Hautier : A propos de la **contamination des CIPAN**. 98 échantillons de fleurs collectés et du pollen sur 28 sites. 140 échantillons de fleurs pourraient être analysés avec un ciblage sur le pollen de phacélie. Le glyphosate pourrait être

analysé (plus de 60 molécules en multi-résidus) dans le laboratoire italien qui a répondu à l'appel d'offre sur le pollen de trappe et des fleurs mais avec un supplément. Le glyphosate est un résidu rarement suivi. C'est un contaminant en plus par rapport aux abeilles. Ce serait une analyse exploratoire.

Etienne Bruneau : le problème du glyphosate se pose au niveau des miels. 30% des miels sont contaminés à faible dose en Italie. Il y a un problème de rétention d'information... En France et en Allemagne, impossible d'avoir la moindre donnée. Noémie El Agrébi : Sur quelques miels (une dizaine d'apiculteurs) 10% de présence de glyphosate.

Etienne Bruneau : Tant qu'on ne dépasse pas 50PPB, on peut continuer de commercialiser le miel mais cela reste un problème.

Noa Simon: Pour la toxicologie, la publication a été acceptée. En attente de la publication. On peut faire un article de vulgarisation pour les apiculteurs même si c'est très technique.

Catherine Généreux : Qu'est-ce que **Bee Tox Check** ?

Noémie El Agrébi: Présentation rapide du projet. L'ULg a travaillé avec l'Université de Gand. La RW a financé les analyses physico-chimiques. Prélèvement chez 200 apiculteurs et 294 pesticides utilisées en apiculture et en agriculture. On a été voir ce qu'on a trouvé dans les cires de corps (de hausse et d'opercule si pas de cire de corps). Le rapport a été envoyé à Jean-Marc Cheval. Une fois corrigé il sera diffusé. Un article scientifique et un article de vulgarisation sera écrit sur les contaminations dans les cires chez les apiculteurs et dans le commerce. Une présentation pourrait être faite.

Noa Simon présente **BeeSyn**, projet fédéral du SPF Santé (sur 3 ans). L'objectif est de voir le niveau de contamination des ruches par les pesticides et l'origine des contaminations, et de les mettre en perspective de la santé globale de la colonie. Partenaires : Cari (coordinateur), le CRAW et Université de Gand. Projet hors Bee Wallonie.

Etienne Bruneau: La personne qui travaille sur ce projet c'est Marie Warnier.

Louis Hautier: c'est simplement ici à titre d'information. Louis présente aussi le projet **Polbees** (sur fond CRAW).

Layla Saad : Ce serait intéressant, en milieu urbain, d'avoir des lieux où les espaces verts sont bien cartographiés.

Noa Simon : Présentation rapide du projet européen **lobees** (développer des outils non invasifs pour monitorer la santé des abeilles).

Noa Simon: Les balances pourraient être intégrées dans le Programme Miel ou/et mises à disposition de la science.

Maximilien De Nève: il faut juste faire attention de ne pas être pris dans un système de double financement par rapport au Programme Miel. Etre bien clair.

Jean-Marc Cheval: On peut dire que l'on met les balances à la disposition de la recherche et être réintégrées dans d'autres programmes.

Louis Hautier: on a donné des formations à Natagriwal sur les mesures favorables aux pollinisateurs et les sensibiliser au risque de dérives sur les bandes fleuries etc.

Maximilien De Nève : Du point de vue méthodologique, certains points n'ont pas été abordés. Réorganiser les différents objectifs pour un meilleur suivi. Il faudrait un tableau mis à jour sur les différents objectifs.

Jean-Marc Cheval : il manque une visualisation sur l'état d'avancement des différents objectifs.

Maximilien De Nève : certains apiculteurs seraient rassurés d'avoir une analyse de leur échantillon pour comprendre ce qu'il se passe.

Noa Simon : **Une clef de symptômes** pourrait être réalisée et sera prochainement à disposition en ligne. Pour les analyses, la métabolisation est importante et on risque de ne rien trouver. Des analyses de matrices donnent une indication générale (zone à risque ou pas ?). Dans les cas d'intoxication ou les cas de perte, l'AFSCA prend tout en charge. C'est prévu. Bee Wallonie peut donner des conseils sur les démarches à faire mais nous n'avons pas le budget de le faire.

Etienne Bruneau : Le budget analytique de Bee Wallonie est un budget qui est fermé (1° année seulement). Plus le cas après la 2° année.

Jean-Marc : Louis a rappelé que l'on n'a pas validé le programme prévisionnel de 2018. Agnès a commencé à travailler sur un fichier d'état d'avancement des actions en cours et les nouvelles actions à entreprendre : **un chronogramme/tableau Excel.**

Julien Jeuniaux présente son **projet de groupement d'apiculteurs professionnels**. 6 apiculteurs en cours d'installation (entre 70 et 200 ruches) se sont réunis pour évoquer un regroupement. Il y a aussi le constat que les sections ont tendance à dissuader les jeunes apiculteurs des écoles qui ont envie de se lancer. Ce n'est pas facilement faisable mais c'est faisable. Notre but : recueillir les préoccupations des apiculteurs qui veulent en vivre (méthodes) / réfléchir à différentes possibilités de travail / travailler sur un service transhumance et de pollinisation pour faire des monofloraux / se rapprocher du secteur agricole / formation des adhérents du mouvement à propos de la conduite des ruches / stimuler les jeunes dans les écoles / entraide entre adhérents (pertes / matériel) / travailler à l'accès aux aides
Objectif de finalisation de la structure pour la fin du printemps/début d'été.

Un appui technique peut être apporté dans le cadre de Bee Wallonie. Agnès Fayet suggère d'intégrer Julien en tant que représentant des apiculteurs à visée professionnelle.

Pour l'appui financier, les apiculteurs, dans le code de l'agriculture, sont des agriculteurs mais les conditions d'accès aux aides à l'investissement ne sont absolument pas adaptées au secteur apicole. Jean-Marc Cheval suggère que l'on peut envisager une réunion avec les responsables de la Direction des structures agricoles pour une adaptation de l'AGW.

Maximilien De Nève craint des conflits avec les apiculteurs amateurs dans le contexte des transhumances. Julien dit que le respect existe mais il est nécessaire d'avoir une vision claire du terrain.

Jean-Marc Cheval propose de faire la demande auprès du ministre pour que Julien soit officiellement intégré dans le comité d'accompagnement de Bee Wallonie.

Par manque de temps, Agnès Fayet présente rapidement quelques points bilan du volet 1. Elle aborde tout d'abord l'aide au secteur apicole. En 2017, du matériel d'élevage a été proposé. 20 dossiers ont été déposés. Les demandes ont été nombreuses et 16 dossiers ont été déposés en 2018 toujours sur du matériel d'élevage, idée reconduite. Les bénéficiaires sont présentés (en fonction de structures apicoles) ainsi que d'autres informations (fournisseurs, pratiques d'achat). Il reste 2.000 euros à affecter. Etienne Bruneau suggère de trouver 4 autres structures qui pourraient être intéressées par le subsidé.

Agnès Fayet propose le bilan des ruchers tampons 2017. 24 réponses (dont une vierge de Mons à cause de la loque). Les indicateurs sont disponibles sur la

présentation du volet 1 disponible sur le site. Un nouveau questionnaire, plus affiné et moins aléatoire a été produit sous format Excel. Cela ouvre la possibilité d'avoir désormais des données comparables.

André Jusseret : Les questions sont trop vagues. Il faudrait ajouter des dates fixes. Pour Agnès Fayet, le questionnaire ne va pas assez loin pour les ruchers tampons qui fonctionnent bien. Il va trop loin pour les ruchers tampons plus « folkloriques ». La difficulté est de pouvoir comparer tout le monde. On peut toujours améliorer, peut-être avec des partenaires ruchers tampons comment améliorer la structure et le suivi. Elle suggère une réunion des RT pour échanger sur les pratiques, les difficultés etc.

Etienne Bruneau: On n'a pas l'indice de rendement non plus. Cela se rapproche de 4 ruches par RT. Il serait intéressant de voir pourquoi certains ne fonctionnent pas. L'outil utilisé pour BeeSyn peut peut-être être utilisé.

Les notions comptables amortissement/fonctionnement/recettes/bénéfices/pertes échappent aussi à bon nombre. Peut-être faut-il revoir ou faire l'apprentissage de cette gestion comptable.

Maximilien De Nève : on est en phase de croissance donc pas encore à l'équilibre.

13 sections portant un RT/26 ont répondu au questionnaire envoyé aux sections en 2017. 8 n'ont déclaré aucun service lié à l'élevage (en dehors rucher tampon), 5 au moins un autre service d'élevage et 2 tous les services/d'élevage (L'abeille arlonaise et Les amis unis Péruwelz). Par compte 8 sections déclarent de services d'élevage sans être des RT. On peut retenir Cheratte, historiquement impliqué dans l'élevage de la Carnica. Maximilien De Nève approuve l'idée. Lors de l'appel à projet, il y avait 1200 euros par RT. Layla Saad n'est pas persuadée que cela puisse être possible dans le cadre de cette enveloppe-ci. Jean-Marc l'approuve. L'enveloppe n'est pas assez conséquente. Il faut réévaluer l'opération RT avant de poursuivre. Pour André Jusseret, ce qui a été attribué sur le budget 2018, cela n'a pas été prévu. Donc on pourrait **refaire un appel à projet pour ceux qui n'ont pas été attributaire**. La difficulté sera d'envoyer à tous en même temps pour éviter les récriminations. 36 sections (la moitié) ont répondu. Maximilien De Nève parle aussi de pondération en fonction du nombre de membres. Jean-Marc dit que cela est trop compliqué. Agnès Fayet remarque qu'il est difficile d'avoir le nombre de membres d'une section. Etienne remarque aussi que cela est fluctuant. Les petites sections peuvent être plus dynamiques.

André Jusseret fait la proposition suivante : 2.000 euros ça représente 27 euros par section. Il suffit d'acheter des calendriers d'élevage de reines (2 euros) et de les distribuer aux 36 sections qui ont acheté du matériel d'élevage.

Une meilleure solution serait d'augmenter le budget de l'an prochain selon Etienne Bruneau. Layla Saad est favorable à cette solution. Mais Jean-Marc Cheval dit qu'on ne peut pas déplacer une somme si faible.

Agnès Fayet continue en présentant le travail bibliographique sur la compétition entre les abeilles sauvages et mellifères (compétition alimentaire, changements dans les communautés végétales, transmission d'agents pathogènes). Voir présentation du volet 1. Etienne Bruneau rappelle que pour Marc Collin, ce sont les transmissions virales qui sont prises en compte. On sait que les virus sont là mais cela ne signifie rien. Quel est le tissu du virus ? Est-il pathogène ? L'abeille est porteuse du virus du criquet mais cela n'a aucun impact. Les transmissions virales n'ont pas forcément d'impact.

Layla trouve qu'il est important et positif que le secteur apicole se penche sur cette problématique.

Agnès Fayet survole la fin de sa présentation pour respecter l'horaire. Elle présente quelques graphiques du pré-rapport sur l'apiculture wallonne. Le rapport détaillé sera proposé au prochain comité d'accompagnement.

Question de Jean-Marc Cheval par rapport à la recherche bibliographique. Que fait-on ? Va-t-on plus loin ? Agnès propose de reprendre chaque publication et d'en faire une synthèse dans des articles. Deux ont déjà été proposés dans Abeilles&Cie et La Belgique apicole. Un état des connaissances objectif.

Jean-Marc Cheval présente le projet Arista Bee Research Belgium.

Décisions et actions non récurrentes - à présenter au Comité d'accompagnement du 07/09/18

Rouge = non réalisé

Vert = réalisé

Orange = en cours

	Action	Responsable	Deadline
Suivi du projet / Temps de travail	Création d'un chronogramme annuel (tâches et utilisation du temps)	AF	ASAP
Matériel d'information	Fiches (prototypes)	AF	Prochain CA
Aide matériel au secteur	Fin de l'investissement (reliquat 1500)	AF	ASAP
Promotion des produits	Organiser une réunion d'un groupe de travail promotion	AF	Non déterminé
Professionnalisation / appui technique	Réunion avec les responsables de la Direction des structures agricoles	AF - JMC	ASAP
	Demande auprès du ministre pour que Julien Jeuniaux soit officiellement intégré dans le comité d'accompagnement de Bee Wallonie	JMC	ASAP
Suivi des dépérissements	Finalisation des analyses, rapport aux apiculteurs	GSM, LH	ASAP
	Une clef de symptômes	NS	ASAP
	Courte communication	NS, LH	Sept
	Nouveau questionnaire	NS, LH, GSM, U-Gent,	Oct

		FAB, KONVIB	
Lutte contre la varroa	Protocole d'efficacité	NS	Non déterminé
	Réunion locale /provinciale	NS	Août/sept
Frelon asiatique	Communiqué et appel à la vigilance	LH MDP	En cours
	Neutralisation et formation	MDP	Sur demande
Suivi des contaminants	Prélèvement de fleurs	LH NS	Sept-Oct
	Worst – case	LH NS	Août - Sept
Ecotoxicologie	Articles de vulgarisation	LH, NS	Sept - Oct
	Evaluation des NNIs	NS	?
	Publication de l'article scientifique tox chronique boscalide	LH, NS	Sept -Oct